



Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI
Immeuble Woodin Center
Plateau, Avenue Noguès
01 BP 3172 Abidjan 01

Téléphone : (225) 20 22 57 53
Fax : (225) 20 21 42 97
Email : contact@kpmg.ci

Contrat de Désendettement et de Développement C2D

Projet « CORENA »

**Rapport de recommandations
Exercices 2013 et 2014**

Période allant du 20 septembre 2013 au 31 décembre 2014
Rapport de Recommandations
Ce rapport contient 6 pages

**Secrétariat Technique du Contrat de
Désendettement et de Développement (ST-C2D)**

Complexe Hôtelier Ivoire Palm Club - bâtiment 7 - bureaux n°3
Boulevard Latrille, Abidjan,
Code postal : 01 BP 1533 Abidjan 01 C2D

A l'attention de Madame la Coordonnatrice

Madame,

En exécution de la mission d'audit des projets du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), nous vous présentons ci-après notre rapport relatif au projet « CORENA » pour la période allant du 20 septembre 2013 au 31 décembre 2014. Nous avons procédé à une revue des procédures et du système de contrôle interne des Cellules de suivi du Projet « CORENA ».

Au terme de notre revue, nous avons relevé des axes d'amélioration que nous portons à votre connaissance à travers le présent rapport. Ces axes d'amélioration portent sur l'organisation comptable, la gestion administrative du projet et le respect des procédures de passation de marché.

Espérant que nos recommandations apportent une contribution au processus d'amélioration continue du système de contrôle interne du projet, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information que vous souhaiteriez obtenir sur le contenu de ce rapport.

Abidjan, le 16 février 2016

Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI



Franck Nangbo
Expert Comptable Diplômé
Directeur Associé



Marcel Kopoin
Associé

Sommaire

	Pages
1 Objectif et environnement de contrôle du projet	4
2 Les axes d'amélioration identifiés	4

1 Objectif et environnement de contrôle du projet

Les Cellules de Suivi du Projet (CSP) sont responsables de l'établissement et du maintien d'un système de contrôle interne efficace pour la mise en œuvre du projet. La mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne vise à assurer aux dirigeants de la CSP et au bailleur de fonds que :

- La gestion fiduciaire est adéquatement suivie et documentée au niveau de la comptabilité ;
- Le système de contrôle interne des Cellule de Suivi du Projet (CSP) est fiable et conformes aux dispositions des accords de financement. ;
- Les actifs sont sauvegardés contre les pertes provenant d'utilisations ou de cessions non autorisées ;
- Les transactions sont exécutées conformément à l'autorisation de la direction et enregistrées correctement de façon à permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables en vigueur.

Notre revue du contrôle interne avait essentiellement pour objectif d'orienter nos travaux d'audit. Ne provenant pas d'une étude approfondie de l'organisation, elle n'a donc pas nécessairement mis en évidence toutes les faiblesses de l'organisation actuelle. A l'issue de notre revue, nous avons identifié un certain nombre d'axes d'améliorations pour lesquels des mesures correctrices appropriées devront être adoptées par les responsables des CSP.

2 Les axes d'amélioration identifiés

A la suite de nos travaux, nous avons identifié les axes d'amélioration suivants :

2.1 Organisation comptable

Tenue de comptabilité	RISQUE MOYEN
<i>Observation</i>	<i>Impact potentiel</i>
<p>A l'exception de l'OIPR, une comptabilité du projet n'est pas tenue au sein des CSP.</p> <p>La situation des paiements et de la trésorerie est toutefois suivie par l'agent comptable affecté au projet.</p>	<p>Retard dans la production des états financiers du projet</p>
<i>Recommandation</i>	<i>Réponse des dirigeants</i>
<p>Nous recommandons aux CSP de tenir une comptabilité administrative et une comptabilité de gestion plus complète qui présenteraient en temps réel les informations comptables pertinentes, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le point des engagements juridiques - le point des dépenses liquidées et des livraisons et travaux en cours - les paiements partiels et les dettes en cours - la situation des biens du projet, - les ressources du projet (montants à percevoir et montants reçus) <p>Nous recommandons qu'un logiciel de comptabilité approprié soit acquis ainsi que le recrutement du personnel approprié.</p>	<p>Nous prenons bonne note</p>

2.2 Gestion administrative

Gestion dépenses de carburant	RISQUE MOYEN
Observation	Impact potentiel
<p>Lors de nos travaux, nous avons constaté que, dans l'attente de l'acquisition des véhicules du projet, le carburant acquis dans le cadre du projet «CORENA C2D MINESUDD» par les composantes REDD+ / SST d'un montant de 1 000 000 F CFA et pour la Composante APPUI INSTITUTIONNEL au MINESUDD d'un montant de 600 000 F CFA, a été utilisé par des véhicules en location et/ou de particulier dans le cadre de la réalisation des activités du projet. Cette situation n'a pas permis le suivi adéquat/efficace du carburant acquis.</p> <p>Toutefois nous constatons depuis l'acquisition des véhicules du projet que des mesures correctrices ont été prises pour l'exercice 2015.</p>	<p>Risque sur la correcte utilisation du carburant</p>
Recommandation	Réponse des dirigeants
<p>Nous recommandons aux différents Responsables du projet « CORENA C2D MINESUDD » de mettre en œuvre un suivi régulier de l'utilisation du carburant alloué au projet.</p>	<p>Nous prenons bonne note de la recommandation de l'auditeur.</p> <p>Depuis l'acquisition des véhicules du projet, des dispositions ont été prises pour un meilleur suivi de l'utilisation du carburant, notamment l'institution de carnet de bord pour les véhicules</p>